

**MUNICIPALITE
DE PORRENTRUY**

**CONSEIL DE
VILLE
25.06.2026**



Postulat

Robot de jour, hérisson la nuit

Pro Natura a désigné 2026 comme l'année du hérisson, afin d'alerter sur la régression inquiétante de ce petit mammifère, inscrit depuis 2022 sur la Liste rouge des espèces potentiellement menacées en Suisse.

Cette année thématique offre à Porrentruy une occasion idéale de faire un geste concret en faveur de la biodiversité de proximité.

Parmi les menaces qui pèsent sur le hérisson, l'usage nocturne des robots de tonte occupe une place croissante. Désormais répandus dans les jardins privés, ces appareils fonctionnent fréquemment la nuit – soit précisément aux heures où le hérisson, animal strictement nocturne, sort se nourrir. Confronté à un danger, son réflexe instinctif n'est pas la fuite mais la mise en boule, ce qui le rend totalement vulnérable aux lames. Les centres de soins suisses signalent chaque année un nombre croissant d'animaux gravement mutilés par les lames de ces robots. D'autres espèces de notre faune ordinaire – amphibiens, jeunes oiseaux, petits mammifères et insectes nocturnes – subissent les mêmes effets.

Une mesure simple permettrait de réduire ces impacts sans interdire ces appareils ni remettre en cause leur utilité : limiter leur fonctionnement aux heures diurnes. Plusieurs communes ont déjà adopté une telle restriction, généralement selon une plage horaire fixe comme 20h–8h. Elle s'inscrirait naturellement dans la continuité des dispositions existantes en matière de tranquillité du voisinage et renforcerait la cohérence des engagements de la ville en matière de biodiversité.

Au vu de ce qui précède, le groupe PS-Les Vert-e-s demande au Conseil municipal d'étudier l'opportunité d'introduire dans la réglementation communale une restriction de l'utilisation des robots de tonte durant la journée, d'examiner les modalités d'information des propriétaires d'appareils déjà en service, et de faire un court rapport sur les résultats de cette analyse.

Pour le groupe PS - Les Vert-e-s

Baptiste Laville

(Signatures)